

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 3
Compte-rendu des conseils	Page 4
Vie communale	Page 5
Projets et actions	Pages 6 et 7
Les Fontenils	Page 8
Patrimoine	Pages 9 à 11
Travaux	Page 12
Urbanisme	Page 13
Ecole	Pages 14 et 15
Jeunesse	Pages 16 à 19
Communication	Page 20
Cérémonie	Page 21
Mémoires	Pages 22 et 23
Animation	Page 24
Portait passion	Page 25
Vie pratique	Page 26

Calendrier culturel et festif 2022
Pages centrales

LA NOUVELLE FORMULE DU LIEN

Nous avons le plaisir de vous présenter ce nouveau numéro du Lien qui après avoir été revu sur sa forme, voit maintenant son contenu évoluer.

Les pages traditionnellement réservées aux associations seront présentées dans le prochain Lien de Juin 2022.

En septembre 2022, la journée « *Plein feux sur les Fontenils* » sera renouvelée et associée à un nouveau « *forum des associations* » au cours duquel vous pourrez rencontrer vos associations en direct pour un échange riche et constructif.

Bulletin municipal «Le Lien» Document d'information imprimé à 750 exemplaires

Dépôt légal 1er trimestre 2022

Directeur de la publication : Jean-Paul Antoine, Maire de Tavers Coordination : Patrick Terlain, Isabelle de Saint Ours

Mise en page et impression : Imprimerie Magdunoise - 02 38 45 12 11

Textes, crédit photos : La Mairie de Tavers, Les Associations









LE MOT DU MAIRE

Après une amélioration sensible à mi année, ces dernières semaines voient le retour de l'augmentation des cas de COVID 19 avec le spectre d'une cinquième vague. Il est plus que jamais important de souscrire à la campagne de vaccination qui contribue largement à l'amélioration de la situation sanitaire.

Afin de protéger les habitants nous n'avons malheureusement pas pu programmer la réunion publique en fin d'année comme annoncée en raison du nouveau variant omicron qui est très contagieux et celle-ci est donc programmée le 18 mars 2022 à 20H00 à la Cerisaie. Avec ces incertitudes, les vœux du Maire qui étaient programmés le 7 janvier à 18H30 à la Cerisaie ont du être annulés.

Pour autant les projets communaux progressent et nous avons eu le plaisir d'officialiser le lancement de la maison de l'image le 8 septembre en présence notamment du Secrétaire Général de la Préfecture et du Directeur de la DRAC.

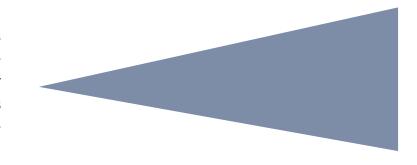
Dans la cadre de la communication nous avons retenu un nouveau prestataire pour notre site internet et je vous invite vivement à vous y connecter afin d'apprécier la nouvelle présentation plus fluide et plus attractive. Dans la même dynamique

nous avons choisi de mettre à disposition des informations communales à travers l'application « PanneauPocket » qui est téléchargeable sur smartphone.

Force est de constater que l'interdiction d'usage des produits phyto sanitaires ne nous permet plus de maintenir la qualité d'entretien de la commune et je tiens à remercier les habitants de notre commune qui entretiennent le domaine public devant leur propriété ce qui contribue grandement à sa propreté. Un petit clin d'œil concernant l'entretien du cône de visibilité sur la Loire qui bénéficie d'un entretien, peu bruyant, sans impact financier et écologique, il s'agit des moutons d'une éleveuse locale avec qui nous avons une convention de mise à disposition des terrains.

Je vous souhaite une excellente année 2022 et une excellente santé. Prenez soin de vous.

Jean Paul ANTOINE





COMPTE-RENDU REUNIONS DE CONSEILS

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie ou sur le site internet.

Réunion du 03 juillet 2021

N° 42-2021 : décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire

N° 43-2021 : création poste adj anim TC et suppression poste adj anim TNC

N° 44-2021 : modification règlement broyage des végétaux à

 N° 45-2021 : règlement utilisation city park at aire de jeux N° 46-2021 : créations de 3 postes adj anim pour vacances octobre

N° 47-2021 : demande de dérogation pour organisation semaine à 4 jours

Réunion du 11 septembre 2021

N° 48-2021 : décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire

 N° 49-2021 : acquisition de parcelles à l'euro symbolique

N° 50-2021 : rapport eau 2020

N° 51-2021 : modification règlement accueil de loisirs

N° 52-2021 : choix prestataire site internet

N° 53-2021: approbation PEDT et Plan Mercredi

N° 54-2021 : autorisation au Maire de signer la convention de

prestations de services ACALAPS

N° 55-2021: exonération taxe foncière

Réunion du 09 octobre 2021

N° 56-2021 : décisions prises dans le cadre de la délégation

au Maire

 N° 57-2021 : transfert de la compétence PLUi H-D à la CCTVL

 N° 58-2021 : créations de 3 postes adj anim pour vacances février N° 59-2021 : création poste adj admin ppal $2^{\text{ème}}$ classe TNC et suppression poste adj admin

N° 60-2021 : création poste adj anim ppal 2^{ème} classe TNC et suppression poste adj admin

 N° 61-2021 : demande de subvention au titre du FACC N° 62-2021 : attribution subvention exceptionnelle

Réunion du 20 novembre 2021

N° 63-2021 : décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire

N° 64-2021 : engagement des dépenses avant le vote du budget commune

N° 65-2021 : engagement des dépenses avant le vote du budget eau

N° 66-2021 : recrutement de vacataires pour le recensement de la population

N° 67-2021 : approbation don de Monsieur Gaillard Maurice

N° 68-2021 : Convention Territoriale Globale

N° 69-2021 : demande de subvention au titre du FACC

 N° 70-2021 : approbation délégation du droit de préemption de la CCTVL au maire

N° 71-2021 : Désignation référents PLUI H-D

N° 72-2021 : ouvertures commerces dimanches 2022

N° 73-2021 : Demande d'aide pour la prise en charge d'une facture d'énergie

N° 74-2021 : désignation référent Gip Recia









RECENSEMENT





NAISSANCES

03/02/2021 FERRONI Cléa - Blois 06/02/2021 DAVID Liana - Blois 06/02/2021 MILLERAND Albane - Orléans 31/03/2021 PAQUE NOGARET Adonys - Blois 09/04/2021 MATENET Lilas - Blois PELTIER Basile - La Chaussée-Saint-Victor 15/07/2021 18/07/2021 PETITJEAN Eliot - Blois 18/09/2021 MONTÉ Paul - La Chaussée-Saint-Victor MARQUES Nino - Orléans 19/09/2021 29/10/2021 BELLIER Mahé - Blois 12/11/2021 FRANCO-SANCHEZ Chelsea - Orléans

ETAT CIVIL



DÉCÈS

30/01/2021

03/02/2021	DUBOURG Yves - Villeneuve-Saint-Georges
07/02/2021	CONDIS Pierre - Tavers
19/03/2021	MALAIZÉ André - Tavers
23/04/2021	PARCINEAU veuve JOUSSET Gabrielle
	Beaugency
01/05/2021	DUBREUIL épouse MATHIE Catherine - Orléans
27/05/2021	MESTRE Jacques - Beaugency
01/06/2021	MARIOT veuve PÉRINEAU Madeleine
	Beaugency
16/06/2021	DOS SANTOS Eduardo - Tavers
28/06/2021	MÉZILLE Stéphane - Beaugency
31/07/2021	LAHAYE veuve NAEYAERT Monique
	Marolles-les-Braults
05/08/2021	LEBUGLE Bernard - Orléans

PAPIN épouse COURRILLAUD Mauricette - Tavers

MARIAGES

IVIAILIAGES	
19/06/2021	DUMON Marc et de SAINT-OURS Isabelle
10/07/2021	DELALOY Quentin et CANALS Appoline
04/09/2021	ASTÉ Benjamin et MANÇON Marie
11/09/2021	DEBAIN Mikaël et BERTIN Joanna
25/09/2021	DASSIÉ Paul et JOSEPH Doralice



POINT SUR LES DIFFERENTS PROJETS ET ACTIONS

RÉHABILITATION DU COMMERCE MULTI SERVICES :

Ce projet engagé dès la mise en place du nouveau conseil municipal a reçu un accord de la part du service instructeur des permis de construire, le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation et dans les semaines qui viennent la consultation sera lancée sur la plateforme de marchés publics. Malheureusement du retard a été pris et la livraison du bâtiment sera sans doute plus tardive que prévue.

Des travaux de démolition étaient nécessaires préalablement à l'intervention des entreprises et ceux-ci ont été intégralement réalisés par les employés communaux et les élus qui étaient disponibles ce qui permet d'une part de gagner du temps et d'autre part de réduire le coût financier.

Coté financement nous avions à mi année un taux de subvention de l'ordre de 50% ce qui était bien en deçà de nos demandes initiales et il a fallu beaucoup de ténacité et déployer beaucoup d'énergie pour obtenir un complément de subvention. Nous avons obtenu récemment un abondement de la préfecture de l'ordre de 20% ce qui porte le subventionnement à 70%.

CRÉATION DE LA MAISON DE L'IMAGE

Comme je l'ai évoqué dans le mot du maire le lancement a été fait officiellement avec les services de l'état qui soutiennent



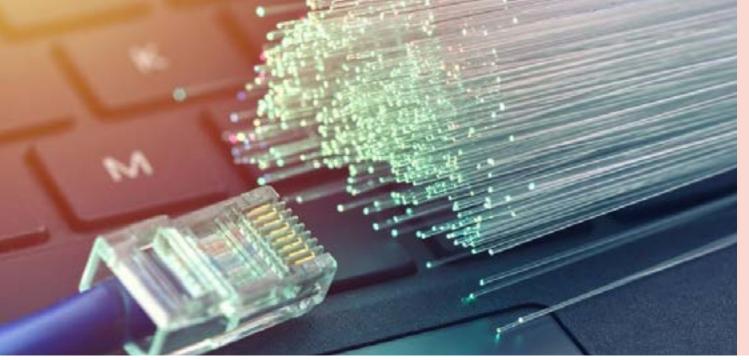
très largement le projet. Dans le cadre du plan de relance trois projets ont été retenus par le ministère de la culture et nous en faisons partie. Nous en sommes très fiers car un tel projet qui aura un rayonnement bien au-delà de notre commune permettra de mettre en lumière notre village et contribuera largement à la redynamisation du centre bourg au côté du commerce multi services

La DRAC qui a beaucoup contribué à faire émerger ce projet nous a d'ores et déjà attribué une subvention de l'ordre de 40% et nous allons très prochainement solliciter la région pour obtenir une subvention de leur part. Lors de la cérémonie de lancement celle-ci nous a assuré de son soutien et je ne doute pas que son aide financière soit à la hauteur de l'attendu.



→ AMÉNAGEMENT AIRE DE LA CERISAIE

La réalisation de la voirie globalement très attendue par les habitants reliant la zone commerciale à la rue Jules Lemaitre via la Cerisaie devrait débuter en début d'année 2022. Cette voirie prévue dès l'élaboration du plan d'ensemble a pour objectif principal la diminution du trafic routier dans le centre bourg. Il convient de noter que le chemin de terre actuellement existant est très emprunté et que son impact visuel aux abords de la salle polyvalente n'est vraiment pas heureux. Ce nouvel aménagement nécessitera de déplacer la collecte de tri sélectif aux abords de la salle des fêtes ce qui éliminera le bruit pour les riverains proches

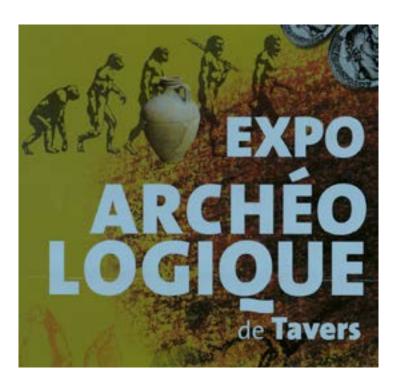


des containers actuels. Une étude est en cours pour que la nouvelle plateforme de tri soit sous la forme de réceptacles enterrés afin d'avoir un impact visuel réduit au maximum.

Cette voirie qui sera d'une largeur de 5 mètres seulement sera interdite au plus de 3,5T et fera en outre l'objet d'aménagements de sécurité avec deux plateaux ralentisseurs qui nous permettront de limiter la vitesse à 30Km/H.

⇒ SALLE D'EXPOSITION ARCHÉOLOGIQUE

Maurice Gaillard qui souhaitait faire don des pièces dont il est propriétaire en a fait la demande officielle à la mairie. Par délibération en date du 20 novembre le conseil municipal a accepté ce don à l'unanimité. Dans la continuité de ce don et afin de le valoriser, nous sommes en cours de constitution d'une association qui prendra en charge la gestion et l'animation de la salle d'exposition mais sans doute plus globalement le patrimoine de notre commune. Une seconde étape prévue en 2023 sera de réhabiliter la grange pour accueillir l'ensemble des pièces constituant l'expo ainsi que celles qui sont au château de Beaugency et à la DRAC à Orléans.



■ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre dans le bourg est intégralement terminé et restent donc les points isolés à desservir. Compte tenu d'une part des nuisances induites par la pose de poteaux et d'autre part du coût d'une desserte systématique sous fourreaux enterrés, le conseil départemental a gelé la progression du déploiement le temps des négociations avec les différents intervenants. La solution pourrait s'orienter vers d'autres solutions que la fibre pour les habitations isolées telle que la réception d'internet par satellite qui permet d'obtenir des débits très satisfaisants.

Pour les foyers déjà desservis, nous venons d'avoir la confirmation de la part de deux opérateurs, Orange et Bouygues qu'ils ont la capacité de faire une offre commerciale.

→ PLAN LOCAL D'URBANISME



La communauté de commune a délibéré favorablement à l'unanimité moins une voix pour la mise en œuvre du PLU Intercommunal avec les compétences Habitat et Déplacement (mobilité). Comme j'ai eu l'occasion de l'évoquer dans le précédent Lien, notre PLU date de plus de 10 ans et doit faire l'objet de modifications afin de tenir compte des évolutions offres et de la technique de construction. La communauté de commune va lancer prochainement un appel d'offre pour choisir le bureau d'études qui sera chargé de l'élaboration du PLUi et nous pourrons ainsi mandater ce même bureau d'étude pour les modifications de notre propre PLU.



PLEIN FEUX SUR LES FONTENILS

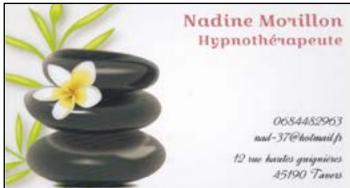
En ce beau dimanche de septembre, quatre compagnies d'artistes nous ont fait vivre une excellente journée.

Jeux d'adresse, de force, d'équilibre proposés par *Chez Raoul* ont rassemblé petits et grands. L'apéritif était offert par la mairie et les participants ont pique-niqué. Tout au long de la journée, *Babel Tour* a joué son spectacle *Samba Baladi* et nous a fait danser sur des sons du monde entier. Il était aussi possible de s'initier au jonglage avec *Paula Malik*. Il y a eu un autre moment avec *B-Side compagnie* qui nous transporta, non pas dans ses valises mais au-dessus, avec grâce et humour dans son spectacle *Plus haut, encore plus haut!* . Cette journée est, nous le souhaitons, un premier rendez-vous qui reviendra l'année prochaine à la même période.

Ce sera aussi le moment pour nous tous de rencontrer nos associations Taversoises présentes ce jour là pour un **nouveau** forum des associations.







Hypno thérapeute passionnée, j'ai suivi la formation d'hypnose éricksonnienne à l'école d'hypnose Jeanna à Tours.

L'hypnose est venue à moi comme une évidence, avec mon souhait d'aider les enfants à partir de 7 ans, dans les tracas du quotidien, les cauchemars, énurésie, comportement...

Et aussi pour que vous puissiez prendre un moment pour vous : Pouvoir évacuer certaines angoisses liées à la situation actuelle, ou la perte de poids, la confiance en soi, ou tout simplement une séance de détente profonde.



PATRIMOINE DE TAVERS

Entre l'envie de mettre en place de nouvelles animations autour du patrimoine et les contraintes sanitaires sans cesse changeantes, la commune de Tavers a quand même pu proposer un programme d'activités diversifiées pour les habitants et les visiteurs. Dans le cadre de l'appel à projet Les Nouvelles Renaissances 2021 Centre-Val de Loire, notre Journée du Patrimoine a eu lieu le dimanche 19 septembre.

UNE BALADE AGRI-CULTURELLE 100 % LOCALE

Intitulée « Mémoire en mots et en mouvements », cette balade de 5 km à travers l'histoire et la ruralité à Tavers a conduit les participants entre le bourg et la Loire. Jalonnée de mini conférences-rencontres sur des lieux remarquables, elle a notamment permis de découvrir :

- les ruelles du bourg, avec l'association La Fromagette
- les espaces naturels de la Loire, avec le Conservatoire des Espaces Naturels
- l'exposition in situ Les Traversées, avec Valimage
- l'histoire de la marine de Loire, avec l'association Les Carnutes
- des exploitations agricoles

Le tout guidé par des agriculteurs et ponctué de Lettres Semées interprétées par la compagnie *les fous de bassan!*

Les pauses de ravitaillement généreusement garnies de produits locaux ont également contribué à la convivialité de mise parmi les marcheurs enchantés de leur après-midi taversoise. Un grand merci à tous les intervenants qui se sont investis dans la préparation et l'animation de la Journée.

Rendez vous en septembre 2022 pour une nouvelle édition inédite!

MAIS ENCORE, « DIS-MOI TAVERS »

A partir de cette expérience autour de la mise en valeur du patrimoine de Tavers, une quinzaine de personnes ont continué leurs échanges et ont imaginé comment aller plus loin pour valoriser les collections archéologiques de Maurice Gaillard, l'histoire locale, etc.

Une nouvelle association baptisée « Dis-moi Tavers » va voir le jour courant décembre. Elle a pour ambition de collecter, valoriser et transmettre, sous forme de publications, de sons, d'images ou encore lors d'animations, les objets de l'exposition mais aussi la mémoire des habitants du village.

Vous êtes intéressés pour participer à cette initiative, découvrir le projet, être membre et soutenir cette nouvelle association ?

Suivez les informations sur les nouveaux supports de communication de la mairie !





LE CHEMIN DES EAUX

La revalorisation du chemin des eaux avance.

Petit rappel : cette balade le long du Lien et ses lavoirs existe depuis de nombreuses années, cependant le temps faisant, il était nécessaire de le restaurer.

Le travail important de l'association *Fromagette & Co* a étoffé le parcours de panneaux explicatifs.

Après quelques retards des fournisseurs de certains matériaux comme l'acier, tous les éléments pour mettre en place les nouveaux panneaux et flèches sont disponibles. Le chantier d'installation se fera dans les semaines à venir pour une inauguration au printemps. Les habitants de notre commune qui souhaiteraient s'associer à ce chantier peuvent se faire connaître en mairie et c'est avec grand plaisir que nous les accueillerons pour ce chantier participatif.



À noter : par le biais d'un QR code présent sur le plan de départ à l'église, il sera possible de visualiser le parcours sur un smartphone ou bien sur le site internet de la mairie.

Le chemin des eaux sera enrichi d'un autre chemin qui permettra de bifurquer à gauche avant le moulin Paillard et de rejoindre la route des Saussayes. L'aménagement sera réalisé dès que la vente du terrain nécessaire à ce chemin aura été signée sans doute courant du premier semestre 2022.



LES AVEZ-VOUS VUES ? OU DE L'ECO-PATURAGE EN BORD DE LOIRE

Laetitia est arrivée avec ses 60 premières brebis cet automne à Tavers!

Aujourd'hui son troupeau compte 150 brebis. Son projet d'entreprise est basé sur de l'élevage ovin en plein air, avec un système d'éco-pâturage de proximité qui permet d'entretenir en retour des espaces naturels sensibles comme les Prés de Barchelin.

POURQUOI DES SOLOGNOTES?

Le choix des brebis solognotes est le résultat d'un raisonnement économique et environnemental entre le projet d'élevage et la gestion de ressources locales. En effet, il s'agit d'une ancienne race, rustique, tout à fait adaptée aux zones humides. Ces brebis valorisent une végétation pauvre et ligneuse. Comme son nom l'indique, c'est une race tout à fait adaptée à notre climat et à notre territoire. Elle vit très bien dehors toute l'année, y compris durant les périodes d'agnelage. En matière de bien-être animal, on ne peut pas faire mieux que de la laisser paître sur nos bords de Loire.

POURQUOI SUR LES BORDS DE LOIRE?

Le principe de l'éco-pâturage est de conduire le troupeau là où se trouve la nourriture, tout en rendant service au territoire. La présence des brebis permet non seulement d'entretenir de manière très écologique des espaces naturels, mais aussi de contribuer à enrichir la biodiversité. Le terrain mis à disposition par la commune de Tavers correspond à un espace qui avait été déboisé dans l'optique de redonner une ouverture sur la Loire, en accord avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Le plan de gestion des pâturages par déplacement successif des enclos devrait permettre à terme d'entretenir la végétation dans cette zone.

Toutefois, entre le moment où le projet de gestion douce de cet espace par de l'éco-pâturage est né, et aujourd'hui, la croissante de la végétation a été dopée par une année très/trop pluvieuse. Une intervention de régulation par la mécanisation sera peut-être nécessaire. Evaluation prévue après le passage des brebis.

QUELLE COHABITATION AVEC LES PROMENEURS?

Si les promeneurs sont ravis de découvrir ces boules de laines colorées au détour du chemin, en revanche l'inverse n'est pas toujours vrai du point de vue des brebis. Non pas qu'elles n'aiment pas les humains, au contraire, elles sont mêmes plutôt curieuses et sociables, mais ce sont les chiens en liberté qui leur causent quelques problèmes. Des incidents ont déjà été déplorés. Outre le fait que les chiens non tenus en laisse apeurent les brebis, deux attaques les ont fait fuir de leur enclos pour échapper à la menace. Pour prévenir de la présence du troupeau, Laetitia a disposé des panonceaux à proximité. En cas d'incident constaté, vous y retrouverez son numéro de téléphone. D'avance merci de la contacter si besoin, et d'une manière générale, de respecter la tranquillité de tous en veillant à garder votre animal de compagnie près de vous.

POUR ALLER PLUS LOIN

Particuliers, entrepreneurs, vous disposez de grands espaces naturels à entretenir ? Vous avez envie de voir des moutons chez vous ? Contacter **Laetitia au 06 67 15 33 22** pour convenir d'un contrat d'éco-pâturage.





TRAVAUX SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX

LA POSTE: Le local de la Poste a été entièrement rénové et mis aux nouvelles normes. Vous y trouverez vos services habituels, ainsi qu'une imprimante et un ordinateur mis gracieusement à votre disposition. Ces travaux ont en partie été subventionnés par le groupe La Poste.



L'ECOLE : Les trois classes du primaire se sont parées de jolies couleurs : un bleu nuit, un vert amande et un rose corail ornent désormais un mur de chaque classe.



L'EGLISE: Le portail principal de notre église a été refait sur mesure et dans les règles de l'artisanat par l'entreprise Villedieu.





UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES DEMANDES D'URBANISME!

L'année 2022 marque un tournant majeur dans l'instruction et la délivrance des autorisations d'urbanisme avec le déploiement de la dématérialisation.

A compter du 1^{er} janvier 2022, toutes les communes devront être en capacité de recevoir des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (DAU) par voie électronique. De plus les communes de plus de 3500 habitants, avec leur centre instructeur, devront quant à elles disposer d'une téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les DAU (art L423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son art. 62).

Si le pétitionnaire conserve toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier s'il le souhaite, ce service dématérialisé offrira aux pétitionnaires :

- Une amélioration de la disponibilité du service pour le dépôt des DAU (24h/24)
- Une plus grande transparence sur l'état d'avancement des dossiers
- Une réduction des coûts liés à la constitution et au dépôt des DAU (professionnels)

Pour répondre à cet objectif et dématérialiser l'ensemble de la chaîne d'instruction des DAU, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et de la Communauté de Communes

de la Beauce Loirétaine via leur service instructeur commun, ont construit en collaboration avec les communes , un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU). Cette téléprocédure dont l'accès est « gratuit » permettra aux particuliers comme aux professionnels le dépôt et l'instruction en ligne de des dossiers suivants :

- DP (Déclaration Préalable)
- CU (Certificat d'Urbanisme d'information et opérationnel)
- PC (Permis de construire)
- PA (Permis d'Aménager)
- PD (Permis de Démolir)
- DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Ce GNAU permettra également de communiquer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'instruction des actes d'urbanisme.

Deux accès possibles :

- Directement sur la plateforme Operis :

https://gnau30.operis.fr/terresduvaldeloire/beauce loiretaine/gnau/

Cette url sera accessible à partir du 1er janvier 2022

Ou via le site de la CCTVL avec un « tuto » et un renvoi sur la plateforme Opéris

https://www.ccterresduvaldeloire.fr/guichetnumerique-des-autorisations-durbanisme-gnau/







INTERVENTION DE LA BELLE IMAGE A L'ECOLE DE TAVERS

Les élèves des classes de grande section au CM2 participent à une animation de la Belle Image offerte par la mairie.

Une intervention de qualité pleine d'entrain qui permet aux élèves de s'ouvrir au monde par le biais de la musique. Les élèves découvrent de nouveaux instruments, travaillent sur le rythme,

chantent... Une première depuis le début de la crise sanitaire. Pour clôturer cette intervention, les artistes de la Belle Image présenteront un spectacle coopératif aux enfants qui seront donc acteurs de ce moment festif. Ce spectacle aura lieu sur le temps scolaire.

TABLEAUX NUMERIQUES

Cela fait maintenant un peu plus de six mois que toutes les classes de l'école sont dotées d'un écran interactif. Le premier avantage que l'on remarque suite à l'installation de ce tableau c'est l'augmentation de la participation et de la motivation des élèves.

De plus, dans le quotidien de la classe, cet outil est un véritable atout. En une fraction de seconde nous sommes allés visiter virtuellement la Grotte de Lascaux, nous avons aussi pu observer des changements scientifiques au travers le visionnage d'expériences ou encore revoir les sonorités des instruments caractéristiques des différentes parties du monde. Il permet également l'enregistrement de travaux réalisés en classe, ce qui permet de les réinvestir lors de la séance suivante, cela permet de créer du lien entre les séances et de constituer une mémoire de classe très intéressante à exploiter.

Cet outil permet également l'utilisation quotidienne des nouvelles technologies dans la pédagogie, c'est un vrai plus pour la scolarité des élèves.

« J'adore ! Cet outil facilite l'apprentissage. Les enfants arrivent à mieux suivre, le support est cous leurs yeux, on peut enregistrer et revenir sur un travail commencé avec eux... C'est une véritable aide pour les enfants en difficulté. » Karine, enseignante de MS, GS, CP.

« La fonction vidéo, la projection de cartes en géographie, de tableaux en histoire... c'est un outil très fonctionnel ! Il permet aussi d'archiver et de revenir sur le travail. » Catherine, enseignante en CM1 CM2.



Exemple d'utilisation dans une classe de maternelle. Exploitation des pages d'un album pour faire verbaliser les élèves.

« Les enfants sont captivés par ce nouveau matériel que l'on utilise au quotidien » Sylvie, enseignante de PS MS.

« C'est un outil génial pour les recherches sur internet en direct, le visionnage des leçons de mathématiques, la recherche de documentaires pour illustrer les propos... » Béatrice, enseignante de CP CE1.



Chères Taversoises, chers Taversois,

Nous avons réalisé ce document en 4 pages détachable afin de regrouper pour vous toutes les manifestations prévues en 2022 dans notre commune, qu'elles soient culturelles, festives, sportives, d'origine associative ou communale.

Nous souhaitons qu'il vous accompagne tout au long de l'année et qu'il vous permette d'être présents nombreuses et nombreux pour partager ensemble d'excellents moments de convivialité.



Le chemin des eaux



Le bord de Loire

MANIFESTATIONS 2022



Tous les évènements listés dans cet agenda pourront être confirmés ou infirmés selon l'évolution de la situation sanitaire. Nous vous invitons à le vérifier sur le site internet, la page Facebook, les panneaux lumineux ou la nouvelle application Panneau Pocket qui vous informeront également en temps et en heure des détails de lieu et d'horaire de chaque évènement.

Janvier

- Mercredi 19 janvier : Assemblée Générale de l'association Jouer à Tavers
- > Vendredi 21 janvier : Assemblée Générale de l'AIPE
- > Samedi 22 janvier : Théâtre Le médecin swingue malgré lui, la Cerisaie
- Samedi 29 janvier : AG constitutive de la nouvelle association Dis-moi Tavers (mémoires et archéologie)

Pévrier

- Jeudi 3 février : Réunion des Entreprises, la Cerisaie
- Dimanche 27 février : LOTO pour tous organisé par l'AIPE, la Cerisaie

6 Mars

- Mercredi 9 mars : Carnaval pour tous organisé par l'Accueil de Loisirs
- Dimanche 13 mars : Spectacle de Chansons, Hommage à Jean Ferrat, la Cerisaie
- Vendredi 18 mars : Réunion Publique, la Cerisaie

Avril

- ➡ Dimanche 3 avril : Vide-maison par l'AIPE avec La Fromagette and Co
- Entre le 4 et 8 avril : Vente chocolats de Pâques par l'AIPE
- Lundi 18 avril : Chasse aux œufs
- Dimanche 24 avril : Randonnée annuelle de l'association Les randonneurs des Fontenils
- Parcours du cœur : organisé par l'Accueil de Loisirs

5 Mai

- → Jeudi 5 ou vendredi 6 mai : Spectacle Vaincre à Rome, la Ressourcerie
- Vendredi 6 mai : grande fête du service à l'Accueil de Loisirs
- → Dimanche 8 mai : Cérémonie commémorative
- 13 /14/15 mai : Exposition arts et concert Les années 60, la Cerisaie

5 Juin

- > Samedi 18 juin : Fête de la Saint-Jean avec les feux de la Saint-Jean
- Mardi 21 juin : Fête nationale de la musique

Juillet

→ Jeudi 14 juillet : Animations, concours de boules, déambulation, feu d'artifice

Août

→ Samedi 13 août : Messe à la Chapelle de Ver

Septembre

- > Vendredi 2 septembre : Goûter de rentrée pour tous les parents organisé par l'AIPE à l'école
- Dimanche 4 septembre : *Plein Feux sur les Fontenils* : pique-nique, animations, buvette, jeux, musique et Forum des Associations
- Dimanche 18 septembre : Journée du Patrimoine

Octobre

Dimanche 2 octobre : Brocante annuelle dans les rues de Tavers

Novembre

- Vendredi 11 novembre : Cérémonie commémorative
- > Samedi 19 novembre : Concert Karpat, la Cerisaie
- Dimanche 27 novembre : Marché de Noël organisé par l'AIPE, la Cerisaie

Décembre

Du 28 novembre au 10 décembre : Vente au profit du Téléthon par l'Accueil de Loisirs

VACANCES SCOLAIRES ZONE B

Vacances d'hiver: du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022

Vacances de printemps: du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022

Vacances d'été: du jeudi 7 juillet 2022 au Jeudi 1er septembre 2022

Vacances de la Toussaint: du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022

Vacances de Noël: du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2022





MAISON DE SANTÉ DES CÎTEAUX 02 .38.24.09.70



POMPIERS DE TAVERS 02.38.44.09.46



MAIRIE : NUMÉROS D'URGENCE 06.04.71.65.30 ou 06.04.71.65.29



GENDARMERIE ET POLICE

Gendarmerie: 02.38.46.86.60

Police: 02.38.44.01.99



TABLEAUX NUMERIQUES

Dans le dernier « Lien » - Juillet 2021- vous avez appris l'arrivée de tableaux numériques dans toutes les classes de l'école de Tavers.

En réalité, c'est bien plus qu'un simple échange:

Les tableaux « noirs » sont d'abord devenus blancs, avec feutres pour écrire depuis les années 1980-90 et ont été accrochés au fond de la classe ; Puis sont apparus les TBI, nouvelle génération, les Tableaux Blancs Interactifs. Il suffit d' imaginer une tablette aux dimensions d' un grand tableau : écrire avec des feutres est toujours possible, effacer à la main aussi, mais tout le reste est numérique, comme sur une tablette.

Bouger les documents affichés avec le doigt, piloter l'affichage à partir d'un ordinateur, d'une clé usb : Par exemple, utiliser des exercices préparés par l'enseignant à partir de sa clé usb, mais aussi compléter en direct par des images, des graphiques, des textes en tous genres en allant directement sur internet, ou ajoutés par les élèves depuis leur place (à noter une très bonne qualité d'affichage pour tous les endroits de la classe).

Pour les enseignants, tous associés au projet, c'est une nouvelle manière de travailler avec un moment de transition nécessaire, de nombreux temps de formation et surtout de préparation, adaptés à chaque niveau.

C'est aussi pour les édiles la volonté constante de bien équiper l'école de la commune.

Avec le plan « label numérique », lancé par l'Etat en 2020, afin de « permettre le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires rurales – au-dessous de 3500 habitants- » (Tavers figure au nombre des 3433 écoles retenues, avec Baule, Lailly en val, Dry), ce projet ambitieux vise à soutenir les initiatives innovantes des équipes enseignantes volontaires et associe fortement enseignants et municipalités dans la construction du projet. Pour info, l'état investit 15 millions d'euros en 2020 dans cette action, par des subventions initialement de 50% plafonnées à 7000€ par projet, le reste à la charge des communes (ainsi que maintenance et assurance des matériels). La priorité est de donner à tous les élèves une solide culture numérique et de favoriser la continuité école- collège.

Les 45-50 ans se souviennent encore de leur passage à l'école primaire au moment du plan « informatique pour tous » de 1985 - abandonné en 1989 - : Ils ont vu arriver dans les « grosses » écoles les fameux nanoréseaux, dans les plus petites, un ordinateur de type familial, une TV pour écran, un clavier et sa souris, une imprimante, des cassettes pour enregistrer, puis les premières disquettes....Bons moments, parfois laborieux, avec ordis Macintosh, TO5 , puis TO7, programmation en basic et en logo.... A une époque où l'informatique familiale était à ses balbutiements.

Depuis, plusieurs projets souvent subventionnés mais avec des investissements nécessaires des collectivités locales et donc de grandes disparités entre communes -effet des lois de décentralisation- se sont succédés, les derniers en date facilitant les achats de vidéoprojecteurs, de classes mobiles, pour n'évoquer que les plus récents.

La classe avec son tableau noir a marqué bien des générations d'élèves ; la classe dorénavant numérique peut devenir le symbole de ce XXI ° siècle.

Le Délégué Départemental de l'Education Nationale





NEWS Service Enfance



2021/2022

L'ACCUEIL DE LOISIRS : LES GRIOTTINS

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés ou habitant sur la commune de TAVERS. L'équipe d'animation est forte de propositions :

Organisation:

Les temps péris et extrascolaires sont organisés par la commune et délégués au service enfance. Dès l'utilisation de l'un des services : Accueil périscolaire (garderie, pause méridienne dont cantine et mercredis) et Accueil extrascolaire (petites et grandes vacances), un dossier d'inscription est obligatoire.

Les documents et dates d'inscriptions, les plannings d'animation ainsi que les menus de la cantine scolaire sont accessibles à l'accueil de loisirs et sur le site www.tavers.fr.

Projet de service et règlement :

L'équipe d'animation a travaillé en amont sur le thème de l'année 2021-2022

Les projets, sorties et thèmes seront en lien avec le thème de la citoyenneté.

N° PRATIQUE : TARIF CANTINE SCOLAIRE ADRIEN Adeline 2.90€ 02.38.46.44.42 ACCUEIL DE LOISIRS « Les GRIOTTINS » TARIF 1 rue Abel Adam En fonction **45190 TAVERS** du QF 07.80.41.95.95 Audrey LECLERC, coordinatrice SEJ: 07.80.41.95.96 Toutes les infos sur www.tavers.fr Groupe Facebook: « Les Griottins » L'accueil communique régulièrement par mail ou sur le groupe Les Griottins Surveillez votre boite mail, Vérifiez vos courriers indésirables



Dossier d'inscription:

- Fiche sanitaire
- Photocopie des vaccins
- Attestation d'assurance
- Fiche d'inscription





L'EQUIPE D'ANIMATION

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION 2021-2022

AUDREY LECLERC: coordinatrice du service enfance jeunesse

CASSANDRE FEIRREIRA DASILVA : directrice de l'accueil de loisirs

GILOU CHESNEAU, PAULIN CHESNEAU: animatrices/animateurs

ADELINE ADRIEN, KARINE PEIXOTO, ESQUIEU MARJORIE: Restauration scolaire

EMMA GAUGLIN, KARINE PEIXOTO: agent d'entretien

ISABELLE DE MAGALHAES, NOUVEAU ANGELIQUE: ATSEM

Le trombinoscope est consultable sur <u>www.tavers.fr</u> rubrique jeunesse



Voyons si tu connais les termes de l'accueil de loisirs

- 1. Quel est le nom de l'accueil de loisirs ?
- 2. Quel est le nom de la cantine scolaire
- 3. Quand je suis à l'accueil de loisirs pendant les vacances, je suis sur le temps périscolaire ou extrascolaire ?
- 4. Quand je suis à l'accueil de loisirs pendant les mercredis ou pendant la garderie je suis sur le temps extrascolaire ou périscolaire ?

1. Les Griottine
2. La Griottine
3. Extrascolaire
4. Périscolaire

: səsuodə8



LE JARDIN EVOLUE...

2021

Le jardin n'est pas à l'abandon... il évolue selon les saisons et les projets du service.

Le cabanon, comme on l'appelle, a été installé et bientôt des bacs de réserve d'eau seront installés.

Une grainothéque a été organisée avec l'association la Fromagette, celle-ci nous a permis de récolter des arbustes, et autres variétes de plantes.

La haie d'essence locale s'est très bien adaptée à son nouveau terrain. Celle-ci pousse doucement mais sûrement.

2022

La municipalité va clôturer le jardin afin de délimiter la partie qui sera réservée à l'accueil de loisirs et qui sera aménagée selon les projets et les saisons en lien avec le service enfance jeunesse ainsi que la partie jardin partagé comprenant la mare.

Il reste à finir d'aménager la mare en y installant des pierres autour afin de limiter la pousse « d'herbes folles ». Pour rappel nous n'introduirons aucune espéce animale, nous laissons la nature faire son petit train de vie











e DAL Linte Beaute est collinancé par l'Orion élumpéenne. L'Europe invents dans les sones surale

LES MANIFESTATIONS

MARCHE DE NOEL

LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE : À la Cerisaie

TELETHON

DU 28 NOVEMBRE AU 10 DECEMBRE Vente à l'accueil de loisirs

CARNAVAL

MERCREDI 9 MARS

Déambulation suivie d'un goûter et concours

de déguisement à la Cerisaie



LUNDI 18 AVRIL

Grand jeu communal au Trou aux pingouins. (près de la station d'épuration)

PARCOURS DU COEUR

Au printemps (sous réserve)

FETE DU SERVICE

VENDREDI 6 MAI à la CERISAIE.

VENEZ NOMBREUX !!

Selon conditions sanitaires

Moment fort de l'été

2#21



Artistes illustrateurs Will Argunas & Antly Kraft





































La mairie de Tavers investit pour sa communication.

Le site internet a été totalement modifié et nous permettra d'être informés d'une manière plus fluide, plus dynamique et plus attrayante.

https://www.tavers.fr/

LES NOUVEAUX OUTILS **DE COMMUNICATION** DE LA MAIRIE



Soyez les premiers informés de l'actualité de votre commune en téléchargeant PanneauPocket









C'est la seconde fois que les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 participent à la cérémonie du 11 novembre organisée autour du monument aux morts de la commune de Tavers.

Cette année encore, les élèves ont lu des extraits marquants de lettres de Poilus afin d'illustrer le quotidien de ces hommes. Un moment fort en émotion pour les élèves comme pour les membres de l'association des anciens combattants.







JULES

Hum,... c'est peut-être un peu irrévérencieux, les anciens Taversois, les gens qui s'intéressent à la littérature se diront : « non , ce n'est pas possible , quel rustre ose écrire ainsi ? » Il y a pourtant une avenue à Tavers.

Et une inscription sur le fronton de l'ancienne école des garçons.

Et enfin un hommage ultime.

Il s'agit donc bien d'un personnage éminent dont la commune de Tavers se doit d'être fière! Bien que l'état de la tombe laisse à penser que le grand homme a peut-être été un peu oublié...

Petit test : qui aujourd'hui se soucie encore du « fondateur de la critique impressionniste » ; du père de la critique voluptueuse » ; de son théâtre, certes quelque peu suranné; de sa position de nationaliste de droite ... ?

Si vous souhaitez le mieux connaître, suivez-moi dans la broussaille de ces quelques lignes, forcément incomplètes, beaucoup trop succinctes (j'en ai même un peu honte) et surtout assez peu objectives, je le revendique et accepte toute critique à ce sujet.

Le « décor » est planté, on y va!

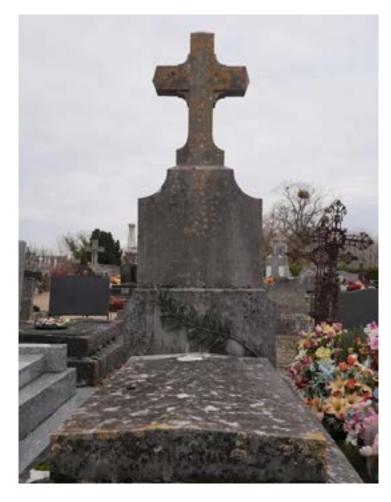
Né le 27 avril 1853 à Vennecy, fils d'instituteurs mutés à Tavers, il se montra un si brillant élément qu'il fut admis au petit séminaire d'Orléans sous la férule de Mgr Dupanloup. Il entre plus tard au Lycée Charlemagne, puis à l'Ecole normale supérieure rue d'Ulm. Agrégé à 22 ans, il professe au Havre, est reçu par Flaubert à Croisset , rencontre Maupassant , commence à donner des conférences appréciées sur la musique, sur Pascal, sur La Bruyère qui lui confèrent une notoriété grandissante.

En 1880 il est nommé à l'école supérieure de lettres à Alger. Pendant ce temps, son père a acheté une maison au 23 rue de Guignes à Tavers : la « Maison Charles » qui fut précisément la maison du physicien Jacques Charles (lié contre son gré à Lamartine...mais c'est une autre histoire...).

Et que, caprice de l'Histoire, Jules Lemaître occupa et qu'il a décrite en ces termes : « Ma maison n'est pas belle : ce n'est qu'une grande maison de paysans. Mais il y a, au premier, une chambre assez vaste, avec une large fenêtre, d'où l'on voit de beaux prés et, à l'horizon, de l'autre côté de la Loire, la ligne bleuâtre des bois de Sologne ».

Pendant les vacances, il revient régulièrement à Tavers où il s'éprend « d'une jeune fille aux yeux tristes » entr'aperçue derrière une haie de sa maison, dans le château d'Equilly voisin. Il l'épouse mais le mariage n'est pas très heureux... Scandaleusement trompé et de ce fait muté d'Alger à Besançon, il renoue malgré tout avec son épouse et lui fait une fille qu'il perdra malheureusement en même temps qu'elle.

Il s'installe alors définitivement à Paris, « écrit dans les revues en vogue, s'essaie au théâtre, et tient même un salon sous l'aile de la comtesse dite de Loynes, de vingt ans son aînée ». Il mène de fait une vie mondaine. De 1890 à 1905, le Tout-Paris des lettres, toute la jeunesse intellectuelle de droite défile dans sa





maison de la rue d'Artois. Il devient célèbre en deux ans et avec l'aide active de la comtesse (devenue sa maîtresse et qui prend en main sa carrière et ses options politiques) l'Académie va lui ouvrir ses portes : Il y est élu le 20 juin1895 en remplacement de Victor Duruy.

Une mort qui passa quasi inaperçue, couverte par trop de bruits de bottes!

Michel Silvestre

Ses essais critiques ne manquent pas d'une certaine vivacité d'écriture. Certes les six tomes des « Contemporains » peuvent encore se lire ainsi que « En marge des vieux livres », mais les quelques poèmes qu'il a commis sont le plus souvent d'une mièvrerie redoutable ; il lui sera cependant beaucoup pardonné pour avoir écrit le poème «Mon pays » qui évoque « tout en malicieuse tendresse « le petit vin de chez nous » , et surtout ce vers dont la beauté immédiate s'impose d'ellemême ;

Sources documentaires:

Bulletin du 06/04/2007 de l'Association orléanaise Guillaume Budé

Article de Nicole Douaumont tiré des archives du journal de la Sologne

Crédit photographique : Eric Chevalier

« La Loire est une reine, et les rois l'ont aimée »

extrait du poème « La Loire » daté de Tavers, 1880

Pour être un peu plus complet il faut préciser que malgré un certain parisianisme mondain, Jules Lemaître restait très sincèrement attaché à Tavers et ses habitants dont il aimait la paisible et simple vie.

Le plus souvent possible, aux vacances, il vient séjourner dans sa maison de Guignes :

« Je n'ai jamais passé un été sans aller au moins quatre semaines chez moi. J'y retrouve mes plus vieux et mes plus chers amis ».

Sa santé se détériore. Peu à peu atteint d'artériosclérose qui le rend même incapable de lire il vient se reposer à Tavers en été 1914.

Le mercredi 5 août 1914, il meurt, alité, paralysé, presque aveugle.





ANIMATIONS AIPE

Malgré la situation sanitaire, nous avons pu organiser différentes actions à commencer par *la remise des dictionnaires Français-Anglais aux CM2*, le 1^{er} juillet, en souvenir de leur passage à l'école de Tavers! Ce fut l'occasion de remercier Angélique Matthieu pour son investissement au sein de l'AIPE depuis de nombreuses années en tant que bénévole, membre actif et enfin présidente.

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents en cette rentrée scolaire 2021-2022, nous avons proposé *un goûter* le vendredi 3 septembre à la sortie de l'école. Ainsi nous avons pu présenter la nouvelle équipe et avons eu le plaisir de rencontrer les enfants et les parents autour des chouquettes de David, notre boulanger taversois.

La traditionnelle brocante a également eu lieu le dimanche 3 octobre. Malgré le vent et la pluie, des exposants et visiteurs courageux ont bravés les intempéries pour venir profiter de la bonne humeur des bénévoles présents ce jour et des animations financées par la mairie : le chanteur Anatole, le groupe de musique du monde Samba Balladi, et la réalisation d'une structure ballon réalisée par la fabrique de MSL.

Nous avons renouvelé *la vente de sapins* en novembre, comme chaque année.

Pour la première fois, nous avons organisé *un marché de Noël* à la Cerisaie, le dimanche 27 novembre. De nombreux exposants locaux ont pu présenter leurs produits et les 400 visiteurs ont pu apprécier vin chaud, cidre chaud, crêpes... ainsi que le passage du père Noël, bien sûr! Un concours de dessin a récompensé 6 enfants de l'école de Tavers. L'équipe d'animation présente ce jour là a tenu un stand dédié aux enfants ravis de jouer et d'être maquillés.

Nous tenons à remercier sincèrement tous les parents bénévoles qui répondent présents à chacun de ces évènements:

montage et démontage des barnums sous la pluie, le vent et/ou dans le froid... Parfois même sous le soleil! A 6h, 7h ou à 18h, 19h le dimanche soir...

- gestion de la buvette par tous les temps!
- > confection des crêpes, des frites, des grillades...

Cet investissement permet à l'association d'organiser régulièrement des évènements à Tavers au profit de l'école : financement de matériel scolaire (jeux de cour) ou de sorties scolaires. C'est aussi l'occasion pour les enfants de tous âges de se retrouver et de jouer ensemble dans un cadre festif et convivial!

Pour finir, nous vous invitons à venir partager la galette le vendredi 21 janvier (date à confirmer) , à l'occasion de l'assemblée générale de l'AIPE.

Nous présenterons les projets à venir pour 2022 : Loto, chocolat de Pâques, Fête de la St Jean.... Toutes propositions ou idées sont les bienvenues !

N'hésitez pas à nous en faire part à cette occasion.

Toute l'équipe de l'AIPE vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à venir.







PORTRAIT D'UN PASSIONNE

INTERVIEW DE FLORIAN DURINDEL : PASSIONNE D'OBJETS FABRIQUES EN RESINE

Florian, merci d'avoir accepté de répondre à nos questions et de te prêter au jeu de l'interview!

Peux-tu te présenter en quelques mots?

J'ai 33 ans, j'habite à Tavers depuis 2012, commune à laquelle je suis très attaché. Je suis arrivé dans la région pour raisons professionnelles. Je suis investi dans 2 associations , l'AIPE à l'école (j'ai 2 enfants de 5 et 2 ans) et la Fromagette And Co. J'ai intégralement restauré ma maison au cœur du village.

Comment as-tu commencé le travail de la résine ?

J'ai commencé par curiosité pour cette matière avec laquelle on pouvait faire des tables rivières : c'est une table qui mélange le bois et la résine et qui donne l'impression qu'une rivière coule à l'intérieur. J'adore travailler le bois, et le mélange de ces deux matières donne guelque chose de magique.

Quel a été le déclic ?

Ma motivation, c'est le projet de fabriquer un grand bar posé sur deux tonneaux, soit une table rivière totalement unique et de grande dimension : 2,20 m de long X 90 cm de profondeur et 5/6 cm d'épaisseur. J'ai plusieurs pistes pour la réaliser.

De quelle manière travailles-tu?

J'ai commencé il y a un environ 1 an, après 2 formations je me suis lancé chez moi! Je me construis un atelier dédié pour pouvoir y exercer, partager et transmettre ma passion.

Quelles sont les étapes de fabrication de la table rivière ?

Je dois trouver le bois qui me plait et qui convient au projet. Je fabrique un coffrage en mélaminé, bien étanche et parfaitement de niveau.

J'y place les morceaux de bois et je choisis les pigments de couleur que j'inclus aux deux composants de la résine (la résine et le durcisseur). Il y a plusieurs types de résine et je choisis également celle qui est la plus adaptée. Je veille à la température et à l'hygrométrie de la pièce : si la résine est trop chaude, elle peut bouillir et émettre des gaz très nocifs et anéantir le projet ; si elle est trop humide, elle séchera mal et des défauts apparaîtront sur le résultat final. Ensuite je coule la résine en plusieurs étapes et sur plusieurs

jours afin d'obtenir les effets visuels voulus (profondeur, vaques etc).

Quand la résine a durci, je décoffre et je dégauchis (je fraise) pour aplanir parfaitement la table. Je ponce la surface à différentes granulométries puis en fonction de la finition voulue soit je lustre, soit je vernis (mat, brillant, satin) soit je fais un glaçage à la résine (c'est une couche de résine très résistante qui donne un résultat très brillant et parfaitement lisse). J'ajoute enfin le support (pieds).

Qu'est ce qui est le plus gratifiant dans ce travail?

Le résultat qui est toujours unique.

Qu'est-ce qui est le plus décevant ?

Mes erreurs, par exemple me tromper sur la chaleur ou l'hygrométrie et devoir tout casser et recommencer. Cependant, j'apprends avec chaque projet et je progresse. Je suis heureux de pouvoir en parler car mon expérience permettra aux autres de les éviter.

Quels objets as-tu déjà réalisés ?

Différents types de table, un plan de travail sur-mesure avec vasque intégrée.

Des plateaux, des lampes, des tableaux, des planches à découper, des décorations de Noël, des cadres photos.

Des sols de pièce : un sol de garage car la résistance de la résine est énorme notamment aux hydrocarbures et très facile à laver.

Quel est l'inconvénient principal de cette passion?

Sa technicité, il faut être très méticuleux. Les contraintes météorologiques en particulier l'humidité, que l'on peut contrôler grâce à un déshumidificateur. Le coût matière : entre 18 et 25€ / kg pour une résine de qualité.

Quels sont ses atouts?

La créativité infinie, la résistance très importante, l'entretien facile, le recyclage de la résine.

Un mot pour finir?

Tout le monde peut apprendre, n'hésitez pas à me contacter pour des conseils.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES



COMMUNIQUE DE PRESSE

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : du changement dans la collecte des déchets 2022

Jeudi 16 décembre 2021

Fréquence de passage, inversion des semaines paires et impaires... il va y avoir du neuf dans la nouvelle organisation de la collecte des déchets 2022 opérée par la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, chargée de la collecte des déchets à l'échelle de son territoire (à l'exception des communes de Binas, Saint-Laurentdes-Bois et la commune déléguée de Tripleville) et des communes d'Ardon, Bucy-Saint-Liphard, Jouy-le-Potier, et Ligny-le-Ribault, change les jours de collecte de certaines communes à partir du 1er janvier 2022.

Ces changements concernent aussi bien les collectes d'ordures ménagères (OM) que d'emballages (EM) sur les communes suivantes : Baule, Beaugency, Bucy-Saint-Liphard, Chaingy, Charsonville, Cravant, Huisseau-sur-Mauves, La Colombe, Le Bardon, Membrolles, Messas, Meung-sur-Loire, Prenouvellon, Rozières-en-Beauce, Saint-Ay, Semerville, Tavers, Verdes, Villermain et Villorceau.

La fréquence de collecte des ordures ménagères pour les communes de Beaugency et Meung-sur-Loire passe à un passage par semaine comme l'ensemble des autres communes du territoire.

Le détail des changements est à retrouver sur les calendriers 2022 de chaque commune.

Les calendriers, distribués aux administrés via les mairies du territoire, sont également disponibles en téléchargement sur le site internet de la CCTVL.

CONTACT

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire Service de collecte des déchets 02 38 44 59 35 collecte.dechets@ccterresduvaldeloire.fr



- ATTENTION -

A compter du 1er janvier 2022, la collecte des ordures ménagères aura lieu le **jeudi matin** (au lieu du jeudi après-midi). Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir. La collecte des emballages est modifiée uniquement pour la rue des Eaux Bleues (de la RD 2152 jusqu'en bas de l'avenue Jules Lemaître). Elle se fera désormais le jeudi après-midi.





















